

GUIDE PRATIQUE BAR-LE-DUC

Rentrée
scolaire

2025-2026



BAR
-LE-
DUC

**Le Centre de Loisirs les mercredis,
c'est toute la journée
à l'école Jean Errard !**



**Les
Chantiers
de la
Réussite**



Plus d'informations

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

4, boulevard des Ardennes - 55000 Bar-le-Duc

03 29 79 98 85

accueildeleisirs@barleduc.fr

Mesdames, Messieurs,
Chers parents,

Vous le savez mieux que quiconque, une rentrée scolaire, pour des parents, pour un enfant, pour une famille est toujours un moment qui compte !

C'est parfois un nouveau départ, une nouvelle logistique, de nouvelles habitudes.

Aussi, afin de vous accompagner au mieux lors de cette rentrée, nous sommes heureux de vous proposer ce guide réunissant l'ensemble des informations pratiques, les bons repères, les ressources utiles et les nouveautés qui accompagneront la scolarité de votre enfant.

À Bar-le-Duc, notre priorité est de vous faciliter la vie, tout en misant sur la réussite scolaire de tous les enfants au sein de nos écoles publiques.

Aussi, en feuilletant ce guide vous en saurez plus sur la scolarité et le périscolaire, vous obtiendrez des réponses quant à la restauration scolaire et les activités parascolaires proposées.

Ce guide a été pensé pour vous.

À tous les enseignants, à tout le personnel éducatif et scolaire, soyez assurés de notre reconnaissance dans l'instruction de nos enfants,

La réussite pédagogique c'est un travail collectif, de chacun d'entre nous.

Nous sommes à votre écoute, tout au long de l'année.

Excellente rentrée à toutes et tous !

Martine JOLY,
Maire de Bar-le-Duc

Atissar HIBOUR,
*Adjointe déléguée à l'Éducation
et à la Jeunesse*



AU SOMMAIRE

Vos écoles

Vos interlocuteurs privilégiés	4
Les transports scolaires	4
Emploi du temps des écoles	5
Vacances scolaires	5
Les garderies des écoles	6
Les directrices et directeurs d'écoles	7
La restauration scolaire	8-9

Vos services scolaires et périscolaires

Les classes de découverte / Les classes bleues	10
Les actions sportives / temps scolaire	11
Les actions sportives / temps périscolaire	11
CRÉACTIONS	12-13

Vos services hors temps scolaire

Centre de loisirs de Bar-le-Duc	14-15
Bonh'air	16
Piscine	16
CIM	17
Médiathèque Jean Jeukens	18
Musée barrois	19

Et aussi...

Le Conseil municipal des Enfants	20
Plan des écoles	21

VOS ÉCOLES

VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

● Les Délégués du Conseil municipal dans les écoles

Outre l'Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation, le Conseil municipal a désigné des élus pour siéger au sein de chaque Conseil d'École. Leur rôle est clairement défini : ils représentent le Maire dans les différents établissements.

2^e Adjointe au Maire, déléguée à l'Éducation et à la Jeunesse : Atissar HIBOUR

École primaire Gaston THIÉBAUT :
Chantal DILLMANN

École maternelle Jean COCTEAU :
Alexis PINHEIRO

École maternelle Émile BUGNON :
Juliette BOUCHOT

École primaire Edmond LAGUERRE :
Marie-Laure LEFEVRE

École primaire Jean ERRARD :
Nathalie PLATINI

École élémentaire Camille CLAUDEL :
Alexis PINHEIRO

**École élémentaire Émile BUGNON/
Jean ROSTAND :** Alexis PINHEIRO

● Le Service Affaires Scolaires

Interlocuteur direct entre les directeurs d'écoles et la municipalité, ce service se trouve en Mairie. Il gère toutes les questions liées aux garderies et à la restauration scolaire.

Mairie de Bar-le-Duc
Service Affaires Scolaires
Tél : 03 29 79 56 08
enseignement@barleduc.fr



LES TRANSPORTS SCOLAIRES

La Carte Jeune (moins de 26 ans, abonnement annuel 40 € 1^{er} et 2^e enfant, 25 € pour le 3^e enfant) permet de circuler sur l'ensemble du réseau TUB. La carte est gratuite à partir du 4^e enfant. Il existe également un abonnement mensuel à 10 € en tant que solution de substitution à l'abonnement annuel pour les usagers scolaires.

Documents demandés pour l'obtention de la carte :

- formulaire à télécharger sur le site du Tub ou à récupérer à l'agence TUB,
- pièce d'identité et livret de famille,
- photo récente.

ATTENTION : pour les détenteurs de la carte TUB, la Carte Jeune ne se jette pas, elle se recharge chaque année !

Achat ou rechargement, deux possibilités :
- agence TUB,
- ou en ligne (e-boutique du site TUB).



Agence TUB
6, place de la République
55000 Bar-le-Duc
Tél : 03 29 45 45 45 - www.bus-tub.com

EMPLOI DU TEMPS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
7h30 —	GARDERIE	GARDERIE		GARDERIE	GARDERIE
8h30 —	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
11h30 —	GARDERIE	GARDERIE		GARDERIE	GARDERIE
12h30 —	REPAS	REPAS		REPAS	REPAS
13h30 —	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
16h30 —	GARDERIE	GARDERIE		GARDERIE	GARDERIE
18h30 —					

À l'école Jean COCTEAU : de 8h20 à 11h20 et de 13h20 à 16h20. Les grilles ouvrent à 8h10 et à 13h10. Une garderie accueille les enfants sur le site haut de 7h30 à 8h20, de 11h20 à 12h20 et de 16h20 à 18h20. Cependant, les horaires restent décalés pour permettre aux familles avec fratrie de se rendre également à la sortie de l'école Camille CLAUDEL.

VACANCES SCOLAIRES

PÉRIODE	DERNIER JOUR DE CLASSE	JOUR DE RENTRÉE
TOUSSAINT	Vendredi 17 octobre 2025 après la classe	Lundi 3 novembre 2025 au matin
NOËL	Vendredi 19 décembre 2025 après la classe	Lundi 5 janvier 2026 au matin
HIVER	Vendredi 13 février 2026 après la classe	Lundi 2 mars 2026 au matin
PRINTEMPS	Vendredi 10 avril 2026 après la classe	Lundi 27 avril 2026 au matin
PONT ASCENSION	Mardi 12 mai 2026 après la classe	Lundi 18 mai 2026 au matin
ÉTÉ 2026	Vendredi 3 juillet 2026 après la classe	



LES GARDERIES DES ÉCOLES

Situez les écoles sur le plan page 21.

ÉCOLES MATERNELLES

Classes de TPS à GS

- 1 **Émile BUGNON**
 - Garderie municipale
 - Restauration à midi à l'école élémentaire pour les enfants âgés de 3 ans minimum
- 2a **Jean COCTEAU - SITE HAUT**
 - Garderie municipale
 - Restauration à midi sur le site haut pour les enfants âgés de 2 ans minimum
- 2b **Jean COCTEAU - SITE BAS**
 - Garderie municipale

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Classes de CP au CM2

- 3 **Camille CLAUDEL**
 - Inclusion scolaire
 - Garderie municipale
 - Restauration scolaire
- 4 **Émile BUGNON/Jean ROSTAND**
 - Inclusion scolaire
 - Garderie municipale
 - Restauration scolaire

ÉCOLES PRIMAIRES

Classes de TPS à CM2

- 5 **Jean ERRARD**
 - Inclusion scolaire
 - Garderie municipale
 - Restauration à midi pour les enfants âgés de 3 ans minimum
- 6 **Gaston THIÉBAUT**
 - Inclusion scolaire
 - Garderie municipale
 - Restauration à midi pour les enfants âgés de 3 ans minimum
- 7 **Edmond LAGUERRE**
 - Inclusion scolaire
 - Garderie municipale
 - Restauration à midi pour les enfants âgés de 3 ans minimum

Les garderies des écoles

Tarif pour l'année 2025/2026

La demi-heure : 0,80 €.
Toute demi-heure entamée est due.



LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE

sont des interlocuteurs privilégiés à votre écoute.

N'hésitez pas à les contacter pour tous renseignements pratiques !

M. Boris FORMET	Directeur Maternelle BUGNON	42, quai Carnot	03 29 79 41 78	ce.0550719 @ac-nancy-metz.fr
Mme Frédérique PETITGENET	Directrice Maternelle Jean COCTEAU	Site haut : Impasse de Gascogne	03 29 45 28 13	ce.0551044 @ac-nancy-metz.fr
	Site haut Site bas	Site bas : 43, rue de Champagne	03 29 45 30 73	
Mme Clothilde ANDRES	Directrice Élémentaire Camille CLAUDEL	43, rue de Champagne	03 29 45 11 16	ce.0550865 @ac-nancy-metz.fr
Mme Claire COLMANT	Directrice Élémentaire BUGNON/ROSTAND	42, quai Carnot	03 29 79 02 47	ce.0550853 @ac-nancy-metz.fr
Mme Ludivine SARRO	Directrice Primaire Jean ERRARD	Chemin de Pilviteuil	03 29 79 32 90	ce.0550866 @ac-nancy-metz.fr
Mme Jennifer JACQUINET	Directrice Primaire Gaston THIÉBAUT	Rue Ferrette	03 29 79 65 75	ce.0550226 @ac-nancy-metz.fr
Mme Céline KIEFFER	Directrice Primaire Edmond LAGUERRE	33, rue du Port	03 29 45 14 56	ce.0550808 @ac-nancy-metz.fr



LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les enfants sont accueillis sur l'ensemble des restaurants scolaires à partir de 3 ans minimum au cours de la période de référence (de septembre à décembre pour une entrée en septembre ; de janvier à mars pour une entrée en janvier). Seul le restaurant de l'école Jean COCTEAU est équipé pour accueillir des enfants à partir de 2 ans.

La commande de repas exceptionnel doit s'effectuer au plus tard la veille, avant 17h, auprès du Service Affaires Scolaires.

Les repas sont équilibrés et préparés par la Cuisine Centrale et les menus suivis par une diététicienne. Les produits proviennent, pour la plupart, de producteurs locaux.

Depuis 2018, la Commission des menus rassemble régulièrement les acteurs de la restauration scolaire, dont les représentants des enfants et des parents.

Cette instance travaille sur l'amélioration du service, tant en matière de qualité de la restauration que sur les conditions d'accueil des enfants.



Dans le respect de la loi Egalim de 2019, un repas végétarien est servi à tous les enfants le lundi.

Tarifs : consultez les tableaux ci-contre.

CAS PARTICULIERS

- **Enfants bénéficiant d'un P.A.I.** (Projet d'Accueil Individualisé) avec repas fournis par la famille : 400 < N < 550.
- Enfants ressortissants de la **Protection d'Aide Sociale à l'Enfance** et enfants de **familles itinérantes** : 1200 < N ou exceptionnels de Bar-le-Duc.

Le règlement intérieur a été actualisé et est transmis aux familles par voie dématérialisée.

Vous souhaitez découvrir les coulisses de la Cuisine Centrale ?

Rendez-vous sur la chaîne youtube de la Ville de Bar-le-Duc : www.youtube.com/villedebarleduc

**Mairie de Bar-le-Duc
Service Affaires Scolaires**

Tél : 03 29 79 56 08
enseignement@barleduc.fr

1 ^{re} période Du 01/09 au 19/12/2025		FORFAIT (en €)			
Quotient Familial CAF	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour	
$N \leq 400$	112,75 €	90,30 €	63 €	33,04 €	
$400 < N \leq 550$	149,05 €	120,12 €	84,28 €	44,24 €	
$550 < N \leq 750$	198,55 €	159,18 €	111,72 €	58,66 €	
$750 < N \leq 1000$	273,90 €	220,50 €	154 €	80,64 €	
$1000 < N \leq 1200$	319,55 €	255,78 €	179,48 €	94,08 €	
$1200 < N$	365,20 €	291,90 €	196 €	98 €	
Extérieurs	433,40 €	330,96 €	220,64 €	110,32 €	
Exceptionnels de Bar-le-Duc	7,50 €				
Exceptionnels de l'extérieur	8 €				

2 ^e période Du 05/01 au 10/04/2026		FORFAIT (en €)			
Quotient Familial CAF	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour	
$N \leq 400$	96,35 €	77,40 €	54 €	28,32 €	
$400 < N \leq 550$	127,37 €	102,96 €	72,24 €	37,92 €	
$550 < N \leq 750$	169,67 €	136,44 €	95,76 €	50,28 €	
$750 < N \leq 1000$	234,06 €	189 €	132 €	69,12 €	
$1000 < N \leq 1200$	273,07 €	219,24 €	153,84 €	80,64 €	
$1200 < N$	312,08 €	250,20 €	168 €	84 €	
Extérieurs	370,36 €	283,68 €	189,12 €	94,56 €	
Exceptionnels de Bar-le-Duc	7,50 €				
Exceptionnels de l'extérieur	8 €				

3 ^e période Du 27/04 au 03/07/2026		FORFAIT (en €)			
Quotient Familial CAF	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour	
$N \leq 400$	71,75 €	64,50 €	45,00 €	23,60 €	
$400 < N \leq 550$	94,85 €	85,80 €	60,20 €	31,60 €	
$550 < N \leq 750$	126,35 €	113,70 €	79,80 €	41,90 €	
$750 < N \leq 1000$	174,30 €	157,50 €	110 €	57,60 €	
$1000 < N \leq 1200$	203,35 €	182,70 €	128,20 €	67,20 €	
$1200 < N$	232,40 €	208,50 €	140 €	70 €	
Extérieurs	275,80 €	236,40 €	157,60 €	78,80 €	
Exceptionnels de Bar-le-Duc	7,50 €				
Exceptionnels de l'extérieur	8 €				



VOS SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

LES CLASSES DE DÉCOUVERTE

Partir en classe de découverte est une démarche volontaire d'un enseignant. Votre enfant a la possibilité de s'ouvrir sur le monde. Cette démarche permet de donner du sens aux apprentissages et de mobiliser tous les élèves. Au retour, vos enfants auront plein de souvenirs à partager.

Reconnaissant leurs atouts, la Ville accompagne les projets de classes de découverte :

- avec une participation forfaitaire de 4 € par jour et par enfant,
- avec une participation calculée selon le quotient familial qui s'ajoute aux 4 € forfaitaires par jour et par enfant.

LES CLASSES BLEUES

Les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville sont accueillis à la piscine dans le cadre du projet pédagogique de la natation scolaire fixé par les programmes d'enseignement.

Outre ce dispositif, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, en partenariat avec l'Agence Nationale du Sport, met en place l'action « Classes Bleues » inscrite dans le Plan national « Aisance Aquatique ». Il s'agit pour un certain nombre de classes ciblées de pouvoir profiter d'un apprentissage massé de la natation. Ainsi, les élèves se rendent à la piscine TOUS LES JOURS de classe pendant 2 semaines afin de bénéficier d'un cycle de séances visant à répondre aux attentes du « savoir nager ».



POUR LES ACTIONS SPORTIVES

Mairie de Bar-le-Duc/Service Jeunesse et Sports

Tél : 03 29 79 56 16 / 06 87 76 40 14

www.barleduc.fr



ACTIONS SPORTIVES DANS LE TEMPS SCOLAIRE

Pendant le temps scolaire, les enfants peuvent développer des pratiques sportives.

- Un cycle de 10 séances par classe est mis en œuvre par des éducateurs sportifs dans les écoles de la Grande Section au CM2.

Activités issues du catalogue des APS au choix des enseignants (exemples : handball, acrosport, gym, tennis...).

- Les enfants peuvent bénéficier d'une initiation au golf de Combles-en-Barrois.
- Les écoles primaires ont accès aux installations sportives de Bar-le-Duc.
- La Ville prend en charge le transport des élèves vers les lieux de pratiques sportives.
- Un accompagnement logistique dans le cadre de l'organisation des manifestations sportives et les coûts des intervenants scolaires portés par l'Union Sportive des Écoles Primaires est mis en place.
- La réalisation d'aménagements dans l'enceinte des établissements scolaires (tracés, implantation d'équipements sportifs...) est régulièrement programmée.

ACTIONS SPORTIVES DANS LE CADRE PÉRISCOLAIRE



Des ateliers multisports pour les 4/6 ans et les 7/9 ans, y sont proposés par le Service Jeunesse et Sports.

- **Éveil 4/6 ans** : les mercredis (horaires à préciser). Modules (à titre indicatif) : mini-gym, jeux de coopération, éveil nautique, parcours mini-athlé.

- **Éveil 7/9 ans** : les mercredis (horaires à préciser). Modules (à titre indicatif) : athlétisme, cycle piscine, jeu collectif, acrosport.

TARIFS DES ACTIVITÉS ÉVEIL SPORTIF
(4/6 ans et 7/9 ans)

4 modules par an de 8 séances :

- 15 € par module pour les Barisiens,
- 20 € par module pour les non Barisiens.

L'accès aux pratiques sportives au sein des clubs locaux est de plus en plus précoce. Néanmoins, certains enfants ne sont pas prêts à se spécialiser dans une seule activité sportive. Les ateliers d'éveil sportif répondent à ce besoin en leur permettant de pratiquer un panel d'activités diverses. Sans se spécialiser, les enfants pourront développer leurs capacités physiques et motrices, leur goût de l'effort et apprendre à vivre ensemble... À l'issue, ils seront en capacité de choisir d'intégrer un club sportif local.



CRÉACTIONS

CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CRÉACTIONS est la déclinaison locale de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud de son Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC).

Ce partenariat favorise la connaissance et la pratique artistique dans tous les temps de la vie des jeunes de 0 à 25 ans. Cette convention signée en 2023 pour une durée de trois ans s'inscrit dans la démarche globale du 100 % EAC (Éducation Artistique et Culturelle).

Cette démarche s'inscrit pleinement sous l'égide du label 100% EAC obtenu en 2024 par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale.

Les projets CRÉACTIONS se déroulent selon trois piliers : rencontrer, connaître et pratiquer. Ainsi, dans la même action, les élèves auront pu rencontrer des professionnels de la culture et de la création, connaître l'univers d'un artiste et pratiquer avec lui dans un créatif collectif, tout en apprenant des éléments d'histoire de l'art, de techniques, de savoir-faire ou encore de savoir-être.

CRÉACTIONS investit nombre de domaines : le livre, la musique, l'éducation aux médias, le patrimoine, les musées, l'archéologie, l'architecture et le design, les métiers d'art et la culture scientifique et technique sans oublier la création numérique.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie de Bar-le-Duc et des établissements culturels de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.

ANNÉE 2024-2025, DES CHIFFRES

- Plus de 2900 enfants et jeunes concernés
- 16 projets en temps scolaire, 7 en hors-temps scolaire et 1 résidence territoriale de 8 semaines
- 99 enseignants et porteurs de projets
- 50 établissements partenaires de la crèche à la Mission locale
- 25 intervenants artistiques
- 1 festival avec plus de 6 000 festivaliers

LES FINANCEURS

Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, DRAC Grand Est, Conseil départemental de la Meuse, Région Grand Est, Ministère de l'Éducation Nationale.

LES STRUCTURES CULTURELLES PARTENAIRES

- Acb, Scène nationale
- Cim / Conservatoire Intercommunal de Musique
- Médiathèques communautaires de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois
- Musée barrois
- Mission Ville d'art et d'histoire de la Ville de Bar-le-Duc
- Vent des Forêts, centre d'art contemporain d'intérêt national
- INECC, mission Voix Lorraine



Chaque établissement scolaire a la chance de pouvoir s'investir dans des projets passionnants de découvertes tous azimuts ! Comme tous les ans et devant 6 000 festivaliers conquis les enfants et les jeunes ont pu montrer leurs découvertes et apprentissages de l'année, lors du festival CRÉACTIONS du 3 au 13 juin.

● L'école Jean Errard s'est retrouvée sur les planches de la scène nationale de l'acb sous la houlette de la comédienne Marie Béduneau de la Cie Azimuts. De mars à mai, les CP, CE1, CE2 ont travaillé sur l'ouvrage de littérature jeunesse « Le long voyage du pingouin vers la jungle ». Ils ont ensuite adapté cet ouvrage sur scène sur le mode théâtral pour une représentation unique devant un public silencieux, captivé et conquis.

● Tous les élèves de l'école Gaston Thiébaud, des maternelles au CM2 ont, en partenariat avec le Musée barrois, travaillé autour de la découverte du geste graphique à travers tous « les alphabets du monde », un projet de création plastique et calligraphique emmené par l'artiste Marianne Amory. Chaque classe a pu ainsi découvrir et reproduire un univers graphique original. Toutes leurs créations ont été réunies lors d'une exposition dans la cour de l'école avant d'être éditées dans un ouvrage mémoire imprimé par la Ville et distribuée aux enfants.

● Paysage(s) partagé(s) est le nom donné à 4 ateliers menés par l'architecte paysagiste Camille Hagen, autour d'aménagements de points de vue sur le panorama barisien. Ainsi l'école Camille Claudel a côtoyé, le Centre

d'Accueil des Demandeurs d'Asiles, les Petits Ligier et les résidents de l'Association Départementale d'Amis et de Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI). Chaque groupe s'est vu attribuer une couleur et un site, vous pouvez retrouver ces réalisations à l'esplanade du château, au parc de Marbeaumont, à l'école Camille Claudel et en contrebas du banc de Guédonval. L'inauguration de ces projets a constitué un, moment phare du festival CRÉACTIONS notamment lors d'une promenade paysagère publique.

● Les Relais Petite Enfance de Ligny-en-Barrois et de Bar-le-Duc se sont lancés dans l'aventure de la musique ancienne grâce aux musiciens professionnels de l'ensemble Faenza et les musiciens amateurs des « Créatures baroques ». Durant 6 mois, les jeunes enfants ont pu découvrir des instruments anciens et apprendre à chanter, danser et jouer des comptines intemporelles. Point d'orgue de ce parcours musical : un double concert le jeudi 12 juin à l'EHPAD de la Sapinière et au parc de la Sapinière, ouvert aux familles et au grand public. Ce pique-nique musical convivial qui a rassemblé une centaine de personnes a ravi petits et grands.



VOS SERVICES HORS TEMPS SCOLAIRE



CENTRE DE LOISIRS DE BAR-LE-DUC

Dès 2 ans et demi (si votre enfant est propre et scolarisé) et jusqu'à 12 ans, vos enfants peuvent bénéficier des activités du Centre de loisirs de Bar-le-Duc.

Élaborées pour favoriser la découverte, les échanges, la socialisation, l'autonomie et l'entraide, les activités du Centre de loisirs de Bar-le-Duc sont diverses et variées (activités culturelles, sportives, grands jeux, ateliers culinaires...) pour permettre à vos enfants de bénéficier de temps d'animation éducatifs et ludiques, encadrés par une équipe d'animateurs diplômés.

Les journées sont construites dans le respect des rythmes et des besoins des enfants en fonction de leur âge.

Les enfants sont accueillis de 7h45 à 18h avec des arrivées et départs échelonnés. Un temps calme est prévu pour les plus jeunes. Les repas sont confectionnés par la Cuisine Centrale.

JOURS ET HORAIRES D'INSCRIPTIONS

Lundi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h / Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h / Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Les inscriptions sont ouvertes deux semaines avant le début de chaque session de vacances, et trois semaines avant pour celles d'été. Première inscription sur rendez-vous.

Service Jeunesse et Sports > 4, boulevard des Ardennes - 55000 Bar-le-Duc
Tél : 03 29 79 98 85 / 06 30 46 92 22 - accueilloisirs@barleduc.fr



LES GRANDES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS DE LA FÉDÉRATION LES PETITES VACANCES SCOLAIRES À L'ÉCOLE JEAN ERRARD

Les inscriptions sont possibles à la journée. Néanmoins, si votre enfant est inscrit et présent toute une semaine de 5 jours, il ne vous sera facturé que 4 jours.

Les activités sont construites sur la journée pour permettre à tous les enfants de voir l'aboutissement du jeu ou de leur réalisation.

LES MERCREDIS À L'ÉCOLE JEAN ERRARD

Depuis la rentrée 2022, l'accueil des mercredis se fait en journée complète avec repas.

S'inscrivant dans le plan d'action des « **Chantiers de la Réussite** », et pour répondre aux besoins des familles, le « Centre de Loisirs les mercredis » a évolué depuis 2022 d'un accueil uniquement le matin vers un accueil en journée complète sur les mêmes horaires que pendant les vacances. Les inscriptions sont possibles au trimestre ou à l'année.

L'équipe d'animation pourra ainsi proposer aux enfants des cycles d'activités permettant d'aller plus loin dans la découverte et offrant une progression. Ces cycles seront élaborés en lien avec les ressources et associations locales.

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

	Quotient familial	Semaine avec repas *	Journée sans repas (PAI)	Repas	Journée avec repas
TARIFS BARIENSIS	Inférieur à 500 €	42,62 €	7,50 €	3,16 €	10,66 €
	de 501 à 750 €	50,83 €	8,50 €	4,21€	12,71 €
	de 751 à 900 €	54,94 €	9 €	4,73 €	13,73 €
	de 901 à 1200 €	63,25 €	9,50 €	6,31 €	15,81 €
	Supérieur à 1200 €	75,25 €	12,50 €	6,31 €	18,81 €
TARIFS EXTÉRIEURS	De 0 à 750 €	89,76 €	16,22 €	6,54 €	22,76 €
	Supérieur à 750 €	92 €	16,78 €	6,54 €	23,32 €
	Base de facturation	50 heures	8 heures	1 acte	10 heures

*Semaine : inscription et présence du lundi au vendredi de la même semaine en journée complète avec repas. Valide uniquement sur les vacances scolaires de l'été.



STAGES SPORTIFS DE PLEINE NATURE BONH'AIR

Ils sont ouverts aux enfants âgés de 8 à 12 ans. Des activités ludiques et variées leur sont proposées : randonnée-jeux dans les bois, patins à glace, spéléologie, grands jeux d'orientation, accrobranche, jeux nautiques, tournois de sport collectif, équitation...

L'enfant y apprend à devenir autonome et à vivre avec les autres.

Il y découvre aussi l'écologie et la protection de l'environnement.

Tarifs

Semaines de stage (première semaine des vacances d'automne, d'hiver et de printemps ; et deux semaines pendant les vacances d'été : dernière de juillet et première d'août).

- 25 € pour les Barisiens
- 30 € pour les non Barisiens



Mairie de Bar-le-Duc
Service Jeunesse et Sports
 Tél : 03 29 79 56 16 / 06 87 76 40 14
www.barleduc.fr

PISCINE

La piscine est ouverte toute l'année. Les horaires varient selon la période (scolaire, vacances, été). Avec un adulte ou seul dès 12 ans, l'enfant vient profiter du bassin ludique, nager dans le grand bain... À la belle saison, l'espace extérieur permet à ses parents de profiter du soleil sur leur transat pendant qu'il s'amuse dans les jeux de l'espace plein air.

Activités



L'enfant apprend à nager dès 4 ans au sein de l'École de natation, encadré par un MNS (Maître Nageur Sauveteur) en « Aqua-éveil & Découverte ».

Puis il progressera jusque 14 ans en cours de « Perfectionnement » et « Aqua-ado ». Des cours particuliers viennent compléter l'offre. L'aqua-bébé a lieu le samedi de 9h45 à 10h45 en période scolaire (premier rappel de vaccination obligatoire).

Des activités sont aussi proposées aux parents. Une école de natation 6-11 ans est ouverte la plupart des vacances scolaires et l'été.

Piscine

34, rue de la Piscine - 55000 Bar-le-Duc
 Tél : 03 29 79 09 06

piscine.bar@meusegrandsud.fr

www.piscines-meusegrandsud.horonet.com

www.meusegrandsud.fr

Facebook : Meuse Grand Sud



CIM / CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE

Au CIM, venez découvrir et apprendre à chanter et jouer d'un instrument de musique !

Le CIM, Conservatoire Intercommunal de Musique, accueille les enfants dès l'âge de 6 ans pour un parcours de découverte et de pratique de la musique.

C'est le JEU qui est privilégié pour apprendre et faire de la musique à plusieurs : chanter, jouer, bouger, créer avec les sons et partager sa musique, jouer en groupe, réaliser un projet...

Toutes ces activités sont proposées dans le cadre des locaux de la rue de l'Étoile, un endroit entièrement dédié à la pratique de la musique.

Tarifs

Les tarifs pratiqués, que ce soit pour l'inscription au Conservatoire (avec une dégressivité en fonction du quotient familial) ou pour les animations (concerts et spectacles "jeune public"), permettent à toutes les familles d'accéder à l'univers musical et de le faire entrer "à la maison".

Le calendrier du CIM suit le calendrier scolaire.
Les vacances sont identiques.

CIM

8, rue de l'Étoile - 55000 Bar-le-Duc

Tél : 03 29 79 01 31

cim@meusegrandsud.fr

www.meusegrandsud.fr

Facebook : CIM /

Conservatoire Intercommunal de musique

Les instruments pratiqués

De nombreux instruments peuvent être pratiqués dans la famille des cordes, des bois, des cuivres, des claviers et des percussions. Et les différents styles de musiques sont enseignés ainsi que des ateliers spécifiques musiques actuelles, chansons, analyse harmonique, orchestre symphonique...





MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS

Tout au long de l'année l'équipe de la médiathèque propose des moments de lecture avec les « Contes et patouilles » ou « Tout-petit je lis », des spectacles et des animations diverses dans une ambiance chaleureuse.

L'espace Jeunesse au deuxième étage est entièrement dédié aux enfants.

L'espace jeux vidéo au premier étage, permet aux jeunes de jouer sur place à plus de 350 jeux avec 5 consoles (2 PS4, 2 Xbox-One et 1 Switch).

Les plus grands seront accueillis au rez-de-chaussée et au premier étage.

Il est possible de travailler sur place et de consulter librement les livres et la presse.

Livres, revues, mangas, BD, CD, DVD et liseuses peuvent être empruntés.

Des postes Internet et un accès Wifi sont à la disposition des inscrits. Et de nombreuses ressources en ligne sont disponibles à distance à tout moment.

L'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans résidant dans la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.

**Retrouvez les sites des
médiathèques de Bar-le-Duc
et Ligny-en-Barrois en ligne :**

<https://mediatheques.meusegrandsud.fr>

Médiathèque Jean Jeukens

74, rue de Saint-Mihiel

55000 Bar-le-Duc

Tél : 03 29 79 09 38

mediatheque.bld@meusegrandsud.fr

Facebook :

Médiathèques communautaires

Sites de Bar-le-Duc

et de Ligny-en-Barrois





Tarifs des ateliers

3 € par demi-journée.

En partenariat avec la Mission Ville d'art
et d'histoire de la Ville de Bar-le-Duc
et les Archives départementales
de la Meuse.

Musée barrois

Esplanade du Château
Rue François de Guise
55000 Bar-le-Duc
Tél : 03 29 76 14 67
musee@meusegrandsud.fr
Facebook : Musée barrois

MUSÉE BARROIS

Durant la période de fermeture du Musée barrois, les ateliers se poursuivent... hors-les-murs !

Découvrir l'art en s'amusant, voilà ce qui est proposé aux enfants à partir de 4 ans pendant les vacances scolaires. Pendant chaque période de vacances (hormis Noël), le musée organise des ateliers pour familiariser les enfants à l'art et au patrimoine.

Le Musée barrois s'associe à la Mission Ville d'art et d'histoire de la Ville de Bar-le-Duc et aux Archives départementales de la Meuse pour faire découvrir les œuvres du musée, les archives, mais aussi l'architecture et l'urbanisme de la ville.

Animés par des plasticiens, des professeurs ou des guides conférenciers, ces ateliers permettent de sensibiliser le jeune public aux techniques de construction, aux notions de préservation du bâti ancien, aux genres artistiques... de manière ludique et active puisqu'une grande place est laissée à la pratique.

Exemples d'ateliers :

PETITES FERRONNERIES

Espagnolettes, balcons, garde-corps, grilles de soupiraux... : les ouvrages de ferronneries sont très présents en ville. À la fois élégants et utiles, leurs formes font marcher l'imagination. Stimuleront-elles la tienne ?

INITIATION AUX MATÉRIAUX :

LE PASTEL

Le pastel sec est connu depuis la Renaissance. Il s'agit de bâtonnets de pigments presque purs dont les grains se mélangent pour donner des mélanges de couleurs délicats. Le pastel permet un rendu très doux et, en même temps, très réaliste. Initie-toi à cette technique.



ET aussi... Le Conseil municipal des Enfants

La Ville de Bar-le-Duc, dans une démarche d'apprentissage de la citoyenneté et de participation des plus jeunes à la vie de la cité, porte depuis des années maintenant un Conseil municipal des Enfants.

Les jeunes conseillers sont élus pour une durée de deux ans, dans les classes de CE2, CM1 et CM2. Le Conseil municipal des Enfants permet aux jeunes de s'impliquer et de participer au quotidien de la ville. Ils ont donc pour missions de développer des projets et des actions visant à améliorer la vie des enfants de la ville dans et en dehors des écoles.

Le prochain mandat sera pour 2025/2026. Dès le début de l'année scolaire, le travail autour des futures élections va démarrer. En effet, les écoliers se verront remettre un document expliquant le fonctionnement du Conseil municipal des Enfants, ses missions et ses objectifs. Dès lors que les candidats se seront présentés, la campagne électorale pourra démarrer. Les élections se dérouleront à la fin du premier trimestre, dans chaque école. La proclamation sera faite par Madame Martine JOLY, Maire de Bar-le-Duc, à la fin de l'année civile. Un moment de convivialité sera proposé aux nouveaux élus du Conseil municipal des Enfants.

Ils devront alors, une fois élus, aller au contact de leurs camarades d'école pour discuter des choses qui les préoccupent, des idées qu'ils voudraient voir se mettre en place et des potentiels projets qu'ils aimeraient voir naître durant leur mandat.

Ils se rencontreront une fois par mois pour évoquer diverses thématiques, certaines sous commissions :

- Commission « Vie scolaire et Périscolaire » : toujours dans une volonté de favoriser et améliorer le bien-être des enfants à l'école sur les temps scolaires et périscolaires.

- Commission « Chantier de la réussite et Agenda 2030 » dans une démarche de proposer des projets visant à améliorer la vie des citoyens de la ville de Bar-le-Duc.

- Commission « Événementiel » qui souhaite proposer des actions principalement autour de la rencontre et de l'échange.

En fonction des projets des élus, d'autres commissions peuvent voir le jour durant la totalité du mandat.

Les projets réalisés par le Conseil municipal des Enfants peuvent prendre deux formes : court/moyen terme et long terme. Durant le mandat 2023/2024, les jeunes élus ont eu l'idée d'organiser une journée autour d'une rencontre intergénérationnelle. Ils ont listé les différentes actions autour de cet événement et il a pu avoir lieu durant les vacances d'été au Centre de loisirs de Bar-le-Duc. Les résidents de l'EPHAD « La Sapinière » ont pu profiter de cette journée sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ce projet a donc profité aux résidents de l'EPHAD ainsi qu'aux enfants du Centre de loisirs.

Tu es intéressé(e) par le Conseil municipal des Enfants ? Tu peux d'ores et déjà commencer à réfléchir à des projets que tu souhaiterais mettre en place pour tes camarades.

Si tu as des questions, tu peux contacter la référente du CME par téléphone au 06 02 01 46 05 ou par mail à l'adresse : cme@barleduc.fr.

Les écoles à Bar-le-Duc



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE BAR-LE-DUC

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook, Instagram, Youtube, LinkedIn, Twitter, TikTok



@villedebarleduc

